La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivant :
ACTIONS DE FORMATION

claude fleck
formateur consultant

Développer son pouvoir d'agir

LIVRET D'ACCUEIL

claude fleck
formateur consultant
Développer son pouvoir d'agir

Claude Fleck
9 rue Basse du Rempart
68240 Kaysersberg

Tél. : **+33 (0)3 89 24 01 25**
Port. : **+33 (0)6 62 84 83 21**

Email : **info@claudefleck.fr**

Vous allez suivre une formation avec Claude Fleck et son équipe, nous sommes heureux de vous accompagner dans votre parcours de formation.

Dans le but de proposer une formation de qualité, ce livret d'accueil vous informe sur notre entreprise et les conditions de déroulement de la formation.

Nous mettons tout en œuvre pour que ce temps d'accompagnement corresponde à vos attentes et restons à votre écoute tout au long de la cession.

PRESENTATION

L'organisme de formation accompagne un grand nombre de structures en Alsace depuis plus de 20 ans. Spécialités dans les interventions intra-entreprises, Claude Fleck, son fondateur a pour objectif de répondre aux besoins des personnes formées et de développer leurs compétences.

Chaque année, Claude Fleck intervient dans plus de 10 structures différentes, lors de 15 à 20 formations regroupant au total environ 350 stagiaires.

Les formations sont réalisées en présentiel au sein de l'entreprise cliente ou en distanciel via l'outils via ZOOM ou la plate-forme utilisée par le client.

Notre engagement qualité respecte les critères définis par la loi en obtenant la certification Qualiopi pour les actions de formation.

L'INTERVENANT

Il a une forte expérience du terrain, et justifie d'une expérience de plus de 25 ans dans leur domaine. Il se forme régulièrement, aux nouvelles techniques d'animation et suit les évolutions de son domaine de compétences.

Il attache une importance primordiale au maintien et au développement de ses compétences. : capitalisation de nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations présentielles ou en distancielles soient concrètes et opérationnelles. Chaque année Il participe lui-même, en moyenne, à 20 journées de formations et de supervision.

Claude Fleck, formateur consultant, se mobilise pour :

- ✓ Le goût de la transmission et le plaisir d'apprendre
- ✓ La conviction que nous n'avons pas besoin d'avoir toutes les réponses mais que nous pouvons agir et apprendre
- ✓ L'intelligence que mettent les hommes et les femmes dans leur manière toujours singulière d'exercer leur activité
- ✓ L'énergie durable qui se diffuse lorsqu'une personne ou un collectif s'approprie ou se ré approprie « son pouvoir d'agir » sur son environnement.

UN RESEAU DE PARTENAIRES

Dans le but de répondre à un plus grand nombre de compétences, Claude Fleck travaille depuis de nombreuses années en réseau avec d'autres intervenants permettant de répondre à des demandes plus larges - Partenaires.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le démarrage de la formation

Le contenu de la formation a été élaboré en concertation avec votre entreprise.

Une convocation à la formation vous a été transmise précisant :

- ✓ Le thème de la formation
- ✓ Le lieu
- ✓ Les dates et horaires
- ✓ Le nom du formateur
- ✓ Les objectifs de la formation
- ✓ Le lien d'accès aux documents en ligne de la cession de formation

Selon le thème de la formation, un questionnaire préalable à la formation pourra vous être transmis. Ce questionnaire permettra au formateur d'adapter au mieux la formation à vos besoins.

La formation présentielle

Les formations ont lieu au sein de votre entreprise et les aspects logistiques auront été vu avec celle-ci. Lors de l'envoi de la convocation, vous recevrez également, le présent livret d'accueil ainsi que le règlement intérieur à respecter.

La formation distancielle

Les formations distancielles sont réalisées via l'outil ZOOM dont l'accès vous sera communiqué. Lors de l'envoi de la convocation, vous recevrez également, le présent livret d'accueil ainsi que le règlement intérieur à respecter.

Les ressources documentaires

Le formateur propose un environnement de partage aux stagiaires via l'outils PADLET. Il communique aux stagiaires le lien d'accès lors de la prise de contact. Les stagiaires disposent d'un accès illimité durant tout le temps de formation et pendant les 6 mois suivant la formation.

La présence et l'assiduités

Le contrôle de l'assiduité est réalisé par demi-journées par le formateur. La feuille de présence est signée ou émargée par le formateur lors d'une formation en distancielle.

La signature de la feuille d'émargement conditionne la réception immédiate le dernier jour de la formation, de votre attestation de fin de formation.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir votre employeur qui préviendra le formateur.

Le contrôle des connaissances

Tout au long de la cession, le formateur évaluera et validera l'acquisition de vous nouvelles compétences. Cela peut se faire par questionnaire écrit, évaluation orale lors de la formation.

L'attestation de formation

Après vérification de l'assiduité et la validation des connaissances, une attestation de formation vous sera transmise après la clôture de la formation.

L'évaluation de satisfaction

En fin de dernière séance, le formateur vous transmettra une évaluation de la formation à retourner complétée. Cette évaluation selon les cas peut également être proposée en ligne.

Cette évaluation permet d'une part, d'améliorer la qualité des interventions et d'autre part de faire part à votre entreprise de votre satisfaction.

VIE PRATIQUE PENDANT LA FORMATION

L'accessibilité

La formation en présentielle se déroulent au sein de votre entreprise qui mettra à disposition le matériel et les locaux adaptés aux besoins.

L'entreprise cliente est tenue de répondre aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, le cas échéant, ces personnes recevront les informations nécessaires à leur accueil.

Le questionnaire préalable à la formation vous permet d'indiquer si nécessaire, vos besoins spécifiques afin que l'intervenant puisse anticiper les besoins des personnes en situation de handicap.

L'accessibilité lors d'une formation en virtuel

La formation en virtuel se déroule sur la plateforme ZOOM. Les modalités d'accès vous seront communiquées par e-mail préalablement à la formation. Une séance de connexion test pourra vous être proposée.

Cet environnement recrée à distance les conditions d'une formation en salle permettant :

- ✓ Les échanges avec le formateur et les participants
- ✓ Visualiser les supports multimédias
- ✓ D'évaluer les acquis tout au long de la formation

Les horaires de formation

Les horaires et dates de formations sont indiqués sur la convocation. Un rappel des dates et des horaires et des temps de pause sera confirmé avec le formateur au début de la première séance.

MESURES SPECIFIQUES PUBLIC PORTEUR DE HANDICAP

La formation pour tous

Claude Fleck a pour objectif d'accueillir au sein de ses formations tout public professionnel. Afin de favoriser l'épanouissement et la qualité du déroulement des formations en présentiel et/ ou en classe virtuelle, le formateur propose une adaptation logistique, technique et pédagogique du public porteur de handicap. Toutes interventions et formations dispensées par Claude Fleck se doivent d'être accessibles à toutes et à tous.

Aussi, tout est mise en œuvre afin d'accueillir du mieux possible les personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap, visible ou non, visuel, auditif, moteur, cognitif ou psychique. L'identification du public porteur de handicap se fait dès l'entretien préalable à la formation avec le client.

En outre, le stagiaire est invité à faire part, avant la formation ou au démarrage de ses besoins spécifiques. Claude Fleck s'engage à étudier la meilleure manière de les prendre en compte aussi bien au niveau de l'accueil, de la démarche pédagogique, des livrables que des locaux. Le formateur restera en outre attentif au bien-être de la personne tout au long de la formation.

Les interventions et formations menées se déroulent principalement dans des salles mises à disposition par le commanditaire. Ainsi, nous vérifions que ces salles soient bien accessibles et adaptée à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Le formateur se tient à la disposition de l'entreprise et du stagiaire afin de préparer et adapter la formation qui sera proposée.

En complément de l'identification avec l'entreprise cliente, un questionnaire préalable à la formation est envoyé aux stagiaires. Les personnes porteuses de handicap sont invitées à contacter le formateur dans l'objectif d'échanger sur les difficultés pouvant être rencontrées.

Le formateur prendra un temps afin d'échanger avec la personne porteuse de handicap et adaptera en conséquence son intervention.

Ressources – relais

Cap Emploi - Action et Compétence
140 rue du Logelbach - 68000 Colmar
03 89 41 88 12
info@capemploi68-67.com
https://www.capemploi-67-68.com/ - https://actionetcompetence-alsace.com/

AGEFIPH
https://www.agefiph.fr/

Vivre Ensemble

VOTRE CONTACT

Claude Fleck

9 Rue du Rempart – 68240 KAYSERSBERG
03 89 24 01 25 – 06 62 84 83 21
info@claudefleck.fr

https://www.claudefleck.fr/